

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
189<sup>e</sup> année  
28 novembre 2013  
n° 41 / 7578<sup>e</sup>  
pages 2689 à 2760

## CHRONIQUE / Responsabilité civile

Pour une prise en compte des parts de marché  
dans la détermination de la contribution  
à la dette de réparation

> *Samuel Ferey et Florence G'sell*

2709

## ÉDITO

2689 *Quizás, quizás, quizás...*, Félix Rome

## ACTUALITÉS

2697 Assemblée générale (présidence): exclusion des mandataires

## POINT DE VUE

2707 Juge puis médiateur, une convergence logique, Marianne Lassner

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

2713 **Panoramas:** Droit pénal, Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail et Tatiana Potaszkin

2729 Sociétés et groupements, Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles et Anne Rabreau

2741 **Notes:** Clause de non-concurrence de l'associé salarié: l'arrêt « d'après », note sous Com. 8 oct. 2013, Thierry Favario

2745 Du nouveau dans le calcul du juste prix de l'invention hors mission attribuable, note sous Com. 9 juill. 2013, Camille Maréchal

2750 Les sportifs du groupe cible ne sont pas libres d'aller et venir (ou le rejet par la Cour de cassation de la QPC relative à l'obligation de localisation), note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 16 oct. 2013, Bastien Brignon

2755 Débitant qui ne règle pas ses mises à la Française des jeux: pénal ou civil?, note sous Crim. 16 oct. 2013, Laurent Saenko

## ENTRETIEN

2760 François Desprez - Garde à vue: consultation des pièces de procédure par l'avocat

DALLOZ



321341

9 782993 213414

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Florine LHULLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Novembre 2013

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché

« Année reliée + Recueil »

et deux encarts jetés

« 4P Dossier doc »

« Dalloz formation Certificat Assistante juridique »



2692

## DROIT DES AFFAIRES

### Concurrence-Distribution

Visite et saisie domiciliaires: saisie de données informatiques, *Crim.* 14 nov. 2013

### Entreprise en difficulté

Dessaisissement (droit propre): prix d'adjudication d'un immeuble, *Com.* 13 nov. 2013

Extension de procédure (profession libérale): audition obligatoire de l'ordre professionnel, *Com.* 5 nov. 2013

### Fonds de commerce et commerçants

Bail hôtelier: majoration de loyer pour améliorations, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 13 nov. 2013

2694

## DROIT CIVIL

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Enfant né handicapé: conventionnalité du dispositif de la loi du 4 mars 2002, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 14 nov. 2013

Devoir de conseil du notaire:

perte d'une chance de ne pas contracter, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 14 nov. 2013

Préjudice résultant d'une infraction:

date d'évaluation, *Crim.* 13 nov. 2013

Préjudice constaté par les juges:

obligation de réparation, *Crim.* 13 nov. 2013

### Famille-Personne-Succession

Droit des enfants: dix propositions sur la parole de l'enfant en justice  
Nationalité: constitutionnalité du régime de l'action négatoire, *Cons. const.*, 22 nov. 2013

2697

## DROIT IMMOBILIER

### Construction-Urbanisme

HLM (vente de logements): éligibilité au dispositif « Duflot »

### Copropriété

Assemblée générale (présidence): exclusion des mandataires, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 13 nov. 2013

Assemblée générale (irrégularités):

portée d'une convocation irrégulière, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 13 nov. 2013

Habilitation du syndic à agir en justice:

office du juge, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 13 nov. 2013

2699

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Fonction publique (sanctions): contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation, *CE* 13 nov. 2013

## ÉDITO par Félix Rome

2689 Quizás, quizás, quizás...

Taxe sur les surfaces commerciales: constitutionnalité du dispositif, *Cons. const.*, 22 nov. 2013

Référendum d'initiative partagée: adoption définitive des projets de lois

Cumul des mandants: adoption par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture

### Santé publique

Expérimentation des « salles de shoot »: rejet du référé suspension, *TA Paris*, 31 oct. 2013

Intégrité corporelle des enfants (circonscision): résolution du Conseil de l'Europe

## 2703 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Avocat salarié: indemnité compensatrice de congés payés, *Soc.* 14 nov. 2013

Paiement des salaires: point de départ de la prescription, *Soc.* 14 nov. 2013

Heures supplémentaires: seuil de déclenchement, *Soc.* 14 nov. 2013

Pourboire: conditions d'application à des directeurs régionaux, *Soc.* 14 nov. 2013

Unité économique et sociale: conditions de modification conventionnelle, *Soc.* 14 nov. 2013

Syndicat non représentatif: désignation du représentant de section, *Soc.* 14 nov. 2013

Délégué syndical: désignation d'un salarié protégé licencié, *Soc.* 14 nov. 2013

Election syndicale: confidentialité du vote électronique, *Soc.* 14 nov. 2013

## 2705 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Appel (recevabilité): désignation du représentant de la personne morale, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 13 nov. 2013

Contribution juridique de 35 €: exigibilité jusqu'à fin 2013

### Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires): application du code de déontologie des avocats européens, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 14 nov. 2013

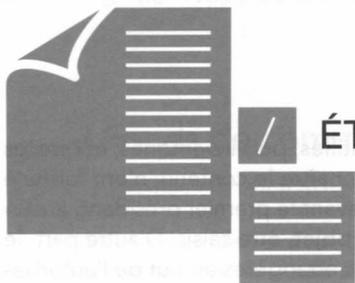
Avocat (honoraires): portée d'une demande d'aide juridictionnelle, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 14 nov. 2013

### Voie d'exécution

Alsace-Moselle: adjudication forcée d'un immeuble, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 14 nov. 2013



2707 Juge puis médiateur, une convergence logique  
par Marianne Lassner



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

2709 Pour une prise en compte des parts de marché  
dans la détermination de la contribution  
à la dette de réparation  
par Samuel Ferey et Florence G'sell

### PANORAMAS

2713 Droit pénal  
octobre 2012 - octobre 2013  
par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé,  
Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail  
et Tatiana Potaszkin

2729 Sociétés et groupements  
septembre 2012 - juillet 2013  
par Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles  
et Anne Rabreau

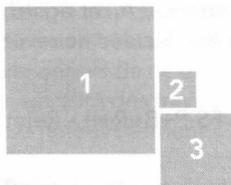
### NOTES

2741 Clause de non-concurrence de l'associé salarié :  
l'arrêt « d'après », note sous Com. 8 oct. 2013  
par Thierry Favario

2745 Du nouveau dans le calcul du juste prix de l'invention  
hors mission attribuable, note sous Com. 9 juill. 2013  
par Camille Maréchal

2750 Les sportifs du groupe cible ne sont pas libres d'aller  
et venir (ou le rejet par la Cour de cassation de la QPC  
relative à l'obligation de localisation),  
note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 16 oct. 2013  
par Bastien Brignon

2755 Débitant qui ne règle pas ses mises à la Française  
des jeux : pénal ou civil ?, note sous Crim. 16 oct. 2013  
par Laurent Saenko



## ENTRETIEN

2760 François Desprez - Garde à vue : consultation des pièces de procédure par l'avocat

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).